

COMMUNE DE CHAVANOZ
Isère

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2012
COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – 20 12 2011 C.R

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P. BAY, C. GOY, P. COSTA, V. FALCONE, M.A. ANGEI, A. MINJAT, ML. DEJOUX, M. GOY, J-P. PEDRO, M-F CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T. MILLAT, J. GULLON-NEYRIN, L. BERTHET, C. BON.

Excusés :

Monsieur CREUZET Jean-Marc donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX,
Madame SANTULLO Magali donne pouvoir à madame BLOND,
Monsieur BEYNEL Nicolas donne pouvoir à monsieur CHEVROT,
Madame MOUSSU-CHEMOUL donne pouvoir à madame BON.

Absents : madame VALENTIN, Monsieur ROZAND.

Secrétaire de séance : madame CHEVAL

Monsieur ROSSILLON Marc, présente le bilan social et financier du centre socioculturel "Le Petit-Théâtre".

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE 2011

Aucune observation n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, un débat sur les orientations budgétaires doit être organisé au sein du conseil municipal dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Celui-ci doit permettre à l'assemblée communale, à partir des propositions de l'exécutif, de déterminer les grands équilibres budgétaires et les choix en terme d'investissements, de recours à l'emprunt et d'évolution de la pression fiscale. Il permet aussi de donner des indications générales pour la préparation du budget primitif 2012.

Pour permettre au conseil municipal de préparer ce débat, les données synthétiques de la situation financière au 31 décembre 2011, jointes en annexe de la note de synthèse, sont commentées par monsieur DAVRIEUX :

- la dette par habitant continue à diminuer. Elle est de 792 € par habitant pour tous les budgets confondus.
- Au niveau des annuités d'emprunt (intérêts et capital), on constate également une diminution.
- Aucun emprunt n'a été réalisé en 2011.
- Concernant les ratios, les dépenses de fonctionnement sont en diminution alors que les recettes de fonctionnement sont en augmentation. La baisse des dépenses d'équipement est liée au report des opérations sur 2012 comme le restaurant scolaire.
- L'encours de la dette est en nette diminution avec 764 € par habitant (budget communal) et la dotation globale de fonctionnement est assez stable.

Monsieur le maire précise que les taux d'imposition seront maintenus par rapport à 2011 soit pour la taxe d'habitation 10,75 %, pour le foncier bâti 15,88 %, pour le foncier non bâti 54 %.

Selon l' I.N.S.E.E, le taux d'inflation pour 2011 a été de 2,5 % qu'il conviendra de prendre en compte pour certaines dépenses.

Les éléments à prendre en compte pour 2012 :

Avant que chacun s'exprime sur ce qu'il souhaiterait voir réalisé en 2012, monsieur le maire précise les dépenses et les recettes à inscrire :

- le remboursement de la dette pour 252 000 €,
- le dépôt de garantie versé pour 2000 €,
- le restaurant scolaire pour 800 000 € environ,
- les travaux de voirie rue du château 400 000 €,
- le terrain multisports à Moulin-Villette 60 000 €,
- le cheminement en bord de Bourbre,
- l'acquisition de la propriété rue du Ronget.

En recettes, il est prévu de vendre le terrain de la zone route de Loyettes pour 450 000 € environ, le terrain au giratoire des 5 chemins en deux parties, le terrain rue de Belledonne pour 130 000 € et deux appartements à Moulin-Villette pour 230 000 €. Il n'est pas prévu d'inscrire d'emprunts.

A l'issue de cette présentation, les conseillers ont pu exprimer leurs attentes et se sont prononcés sur la nécessité des travaux de voirie et de sécurité, sur la réalisation du restaurant scolaire.

ACQUISITION DE TERRAINS A LA SOCIETE KME

A l'unanimité, le conseil municipal décide l'acquisition de trois parcelles cadastrées AE 144, 366 et 374 d'une superficie totale de 45 410 m² à la société KME pour un montant de 9 500 €.

SUCCESSION LAMBRUSCHI : RENONCIATION :

A l'unanimité, le conseil municipal déclare renoncer purement et simplement à la succession de madame LAMBRUSCHI Elvira compte tenu de l'état du passif.

ACQUISITION TERRAIN STIEFFENHOFER

A l'unanimité le conseil municipal décide l'acquisition à titre gracieuse des parcelles AK 301 et AD 314 aux consorts STIEFFENHOFER

ACQUISITION D'UN TENEMENT RUE DU RONGET

A l'unanimité, le conseil municipal décide l'acquisition de la propriété LORI assise sur les parcelles AK 496, 499, 500 et 503 pour une contenance totale de 793 m² au prix de 170 000 €.

PROJET DE VENTE IMMOBILIERE : RUE DE BELLEDONNE

A l'unanimité, le conseil municipal décide la vente de cette parcelle de 1 000 m² extraite de la parcelle AI 299 pour un prix de 130 000 €.

S.M.A.B.B. : MODIFICATION DES STATUTS

A l'unanimité le conseil municipal approuve la modification des nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre.

PERSONNEL COMMUNAL : TRANSFORMATION D'UN POSTE

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la transformation d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique 1^{ère} classe.

SUBVENTIONS 2012 : ATTRIBUTION DE DEUX AVANCES

A l'unanimité le conseil municipal décide d'octroyer deux subventions de 2 500 € correspondant à une avance sur les subventions 2012 pour le SOPCCT Rugby et le SOPCC Basket.

QUESTIONS NON SOUMISES AU VOTE

Informations : Utilisation par monsieur le Maire de sa délégation accordée par délibération du conseil municipal en date du 2 mai 2008 pour la conclusion des marchés ou des conventions dévolus suivant la procédure adaptée

Marché de travaux pour la construction du restaurant scolaire et d'une salle :

<u>Lot n° 1 - Gros œuvre</u>	GENIE CIVIL DU SUD EST 1315 chemin du Rivier 38890 SAINT CHEF	202 938.12 € TTC
<u>Lot n° 2 – Terrassements V.R.D.et Abords</u>	GACHET RENE SARL Chemin de Combalon 38 270 BEAUREPAIRE	161 514.36 € TTC
<u>Lot n° 3 – Etanchéité</u>	ACEM 177, Cours de la Libération 38100 GRENOBLE	25 245.29 € TTC
<u>Lot n 4 – Charpente /bardages/ couverture zing</u>	SARL HUGONNARD Philippe 145, ZA Pré Chatelain 38300 SAINT SAVIN	176 905.86 € TTC
<u>Lot n° 6 – Serrurerie</u>	STE VILLON-GUTTIN 158,route du Peillet 38110 DOLOMIEU	30 536.87 € TTC
<u>Lot n° 7 – Menuiseries intérieures</u>	CHANUT ENTREPRISE 20, rue Molière BP 95 38303 BOURGOIN JALLIEU CEDEX	40 084.06 € TTC
<u>Lot n° 8 – Cloisons – peintures – plafonds</u>	DIC SAS ZA Garenne et Ravageon 38780 SEPTEME	72 098.83 € TTC
<u>Lot n° 9 – carrelages – faïences</u>	CARRELAGE BERRY SAS 122, zone de la Teppe 01380 ST ANDRE DE BAGE	59 622.11 € TTC

<u>Lot n° 10 – Sols minces</u>	CLEMENT DECOR BP 28 38510 PASSINS	8 848.01 € TTC
<u>Lot n° 11 – Chauffage - VMC Plomberie - Sanitaires –</u>	COFELY Direction régionale Sud-Est Agence Rhône-Alpes Auvergne 127, avenue Barthélémy Buyer Bâtiment Séquoia BP 5066 69 246 LYON cedex 05	301 810.40 € TTC
<u>Lots n° 12 – Electricité – courants forts et faibles</u>	CASELLA ELECTRICITE "Hôtel d'entreprises Pierre Blanche" N°5 P.I.P.A. Allée des Lilas 01115 ST VULBAS	59 642.13 € TTC
<u>Lot n° 13 – Isolation par l'extérieur – enduits de façade</u>	SARL NTB ZA des Tanneries 38 780 PONT-EVEQUE	25 161.21 € TTC

Le lot 5 a été déclaré infructueux. Monsieur DAVRIEUX regrette que les entreprises du secteur n'aient pas répondu à la consultation.

Sécurité : statistiques 2011 sur la commune de Chavanoz (chiffres issus du rapport annuel de la Gendarmerie de Pont de Chéruy)

73 faits ont été recensés en 2011 contre 76 en 2010 ce qui représente 16,9 faits pour 1 000 habitants contre une moyenne de 34 faits pour 1 000 habitants pour l'agglomération.

Les cambriolages sont passés de 12 en 2010 à 16 en 2011.

Aucun fait de violence n'a été constaté en 2011.

Le taux d'élucidation est en nette hausse grâce à la présence d'enquêteurs spécialisés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h45.